

PROCES VERBAL N° 2026-01
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON

SEANCE DU 29 JANVIER 2026 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 22 janvier 2026

Présents : BODET Gérard, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, FARIZY Isabelle, MELINE Nicole, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, MERLE Bernard, GUYOT de CAILA Mathieu, FORET Xavier.

CHATILLON Yves donne pouvoir à BERNARD Didier

Absent(s) : Néant

Pouvoir : 1

Nombre de conseillers en exercice : 13

Le quorum étant atteint, AUDUC Jean-Marc a été nommé secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération. N°2026/001 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention de prestation de service relative à l'application du droit des sols (ADS) avec le PETR du Pays CHAROLAIS-BRIONNAIS.

Délibération. N°2026/002 : Adhésion au mandat de gestion locative de l'agence SOLIHA pour la Maison d'Assistants Maternels.

Délibération. N°2026/003 : Signature de la convention avec VEOLIA pour la facturation des redevances d'assainissement collectif.

Délibération. N°2026/004 : Cadeaux accordés au personnel ou autres usagers pour l'année 2025.

Délibération. N°2026/005 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2026.

Délibération. N°2026/006 : Signature de la convention d'autorisation de passage et balisage permanent de la bretelle Saint-Jacques de Compostelle « Paray le Monial à Charlieu ».